

## **Convocation du Conseil Municipal**

Le Maire du VAL-d'AJOL a l'honneur de donner avis en exécution de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal se réunira au lieu habituel de ses séances, le 22 juillet 2014 à 21 heures 00, pour délibérer sur différentes questions rentrant dans ses attributions.

Le 16 Juillet 2014

**Le Maire,**

**Jean RICHARD**

◇ ◇ ◇

### **Séance du 22 Juillet 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux juillet à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale et sous la présidence de Monsieur Jean RICHARD, Maire.

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, à l'exception de Monsieur Ludovic DAVAL, ayant donné procuration., Mesdames Monique GUERRIER et Corine PERRIN, excusées.

Conformément à l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, pris au sein du Conseil. Madame Nadine FLEUROT ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions.

◇ ◇ ◇

**OBJET** : Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoir

73/2014

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée,

Dans le cadre des délégations de pouvoir que vous m'avez confiées, j'ai été amené à :

➤ Renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les déclarations d'intention d'aliéner concernant les immeubles cadastrés :

- Section AE n° 883 et 885 sis 33 Route des Breules en nature de maison et appartenant à Monsieur William PARIS,

- Section AB n° 0339 sis 7 Rue du Champ de la Cave en nature de maison et appartenant à Monsieur Thierry MATHIOT et Madame Martine CARDOT,

- Section AB n° 679 sis 6 Rue de la Côte d'Agnal en nature de maison et appartenant à Monsieur ULUER Pascal,

- Section AC n° 293 et 295 sis 10B Rue des Meiges en nature de maison et appartenant à Madame Sandrine LASALLE et Monsieur Didier LANIER,

- Section AE n° 851 sis 52 Route de la Banvoie en nature de maison et appartenant à Monsieur Noël JEANROY,

- Section AC n° 177, 260 et 279 sis 37 Rue des Oeuvres et appartenant à Monsieur PARIS Jean-Jacques.

L'article L.2122-3 du Code Général des Collectivités Territoriales m'oblige à vous en rendre compte.

Le Conseil Municipal en prend acte.

**OBJET** : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : Contribution 2014

74/2014

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée,

Par délibération du 21 février 2014, le Comité du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges a fixé le montant de la contribution de la Commune à 4 502,87 €.

Il nous appartient de décider d'affecter la somme de 4 502,87 € au paiement de cette contribution, article 6554 du budget principal de l'exercice 2013.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ Décide d'affecter au paiement de cette participation syndicale budgétaire une somme de 4 502,87 € (quatre mille cinq cent deux euros quatre-vingt-sept centimes) qui sera imputée à l'article 6554 « Contribution aux organismes de regroupement » du budget principal de l'exercice en cours.

**OBJET** : Maison de Santé : Autorisation de signature du bail avec la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) des Vosges Méridionales

75/2014

Sur la proposition de Monsieur le Maire, ce point est reporté à la prochaine séance qui aura lieu le Mercredi 30 Juillet 2014.

**OBJET** : Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

76/2014

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée,

Comme vous en avez été informé(e), le Tribunal Administratif a annulé notre délibération 63-2014 portant sur la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales.

Il convient donc que nous délibérions à nouveau.

Une seule liste composée de :

### **Titulaires**

1 - **M. BRIGNON Jean-Claude**, domicilié à Le Val-d'Ajol,  
5 Les Etangs, né le 21.12.1950 à Toulon (83)

2 - **Mme DERVAUX Claudine**, domiciliée à Le Val-d'Ajol  
12 Pombégoutte, née le 13.02.1957 aux Granges-de-Plombières (88)

3 - **M. CANTOT Alain**, domicilié à Le Val-d'Ajol,  
48Ter Le Moineau, né le 27.07.1973 à Semur-en-Auxois (21)

4 - **Mme FLEUROT Nadine**, domiciliée à Le Val-d'Ajol,  
51 Faymont, née le 07.04.1961 à Le Val-d'Ajol (88)

5 - **M. CURIEN Etienne**, domicilié à Le Val-d'Ajol,  
4 Rue du Stade, né le 08.07.1951 à Le Thillot (88)

6 - **Mme GURY Yvonne**, domiciliée à Le Val-d'Ajol,  
25 Rue de Plombières, née le 26.10.1946 à Plombières-les-Bains (88)

7 - **M. DAVAL Ludovic**, domicilié à Le Val-d'Ajol,  
21 Rue des Mousses, né le 15.08.1983 à Remiremont (88)

8 - **Mme JACQUOT Isabelle**, domiciliée à Le Val-d'Ajol,

11 Dessus de Courrupt, née le 05.07.1972 à Remiremont (88)

9 – **M. ROMARY Lucien**, domicilié à Le Val-d’Ajol,  
44 Route de la Palécôte, né le 02.02.1938 à Le Val-d’Ajol (88)

10 – **Mme LECLERC Cathy**, domiciliée à Le Val-d’Ajol,  
21bis Le Moineau, née le 06.12.1953 à Strasbourg (67)

11 – **M. LAMBOLEY Alain**, domicilié à Le Val-d’Ajol,  
45 Route de la Banvoie, né le 29.06.1969 à Le Thillot (88)

12 – **Mme NURDIN Karine**, domiciliée à Le Val-d’Ajol,  
7 Rue du Prieuré d’Hérival, née le 09.02.1980 à Remiremont (88)

13 – **M. LECHARPENTIER Jean-Claude**, domicilié à Le Val-d’Ajol,  
54 Route de la Banvoie, né le 09.02.1945 à La Fontenelle (35)

14 – **Mme PERRIN Corine**, domiciliée à Le Val-d’Ajol,  
4 Olichamp, née le 21.04.1969 à Epinal (88)

15 – **M. SIMONIN Patrick**, domicilié à Le Val-d’Ajol,  
14 La Sentinelle, né le 08.04.1970 à Remiremont (88)

### Suppléants

1 – **Mme GIRARDIN Anne**, domiciliée à Le Val-d’Ajol,  
63 Route de la Chaume, née le 29.06.1973 à Luxeuil-les-Bains (70)

2 – **M. VANCON David**, domicilié à Le Val-d’Ajol,  
4 Courrupt, né le 25.12.1980 à Remiremont (88)

3 – **Mme BAUDIN Claudine**, domiciliée à Le Val-d’Ajol,  
13 Rue du Dévau, née le 11.03.1939 à Le Val-d’Ajol (88)

4 – **M. MATHIOT Frédéric**, domicilié à Le Val-d’Ajol,  
50 La Chaume, né le 17.07.1973 à Le Val-d’Ajol (88)

5 – **Mme GUIGNON Myriam**, domiciliée à Le Val-d’Ajol,  
28 Rue du Dévau, née le 26.03.1960 à Epinal (88)

Fait acte de candidature.

Elle a obtenu la totalité des votes.

### INFORMATIONS DIVERSES

➤ Madame Cathy LECLERC informe le Conseil Municipal de l’entretien qu’elle a eu avec les responsables des « Restos du Cœur ». Elle a notamment évoqué avec eux les

problèmes de locaux qu'ils rencontrent. La Commune devant devenir propriétaire des locaux de l'ancien Collège « Saint Charles », il est envisagé d'y installer les « Restos du Cœur ».

➤ Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier :

- de l'Association des Amis des Monuments Anciens du Val-d'Ajol qui remercie pour l'aide apportée par le personnel communal lors de la remise en place d'une croix.

- de l'Association Rayon de Soleil qui remercie pour l'aide apportée par la Commune à l'occasion de la fête de la musique.

- de l'Etablissement Français du Sang qui remercie les Donneurs ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de la collecte du 7 juillet 2014.

➤ Monsieur David VANCON attire l'attention de Monsieur le Maire sur le manque d'un passage piétons dans l'Avenue de la Gare.

➤ En réponse à Monsieur Patrick SIMONIN, Monsieur le Maire déclare que l'aménagement de l'arrêt du car scolaire à la Sentinelle ne pourra pas être réalisé pour la rentrée.

➤ A la demande de Madame Yvonne GURY, Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Claude LECHARPENTIER informent le Conseil Municipal que des contacts ont été pris avec Monsieur Daniel LETISSERAND et que la croix qui va être remise en place à l'intersection de la Rue des Mousses et de la Rue de la Grande Côte va être récupérée prochainement.

➤ Monsieur François ROUSSE dresse un point satisfaisant des manifestations du 14 juillet.

➤ En réponse à Monsieur Alexandre JACQUIN, Monsieur le Maire précise qu'il n'est pas envisageable de prévoir une équipe de pompiers de surveillance pendant le tir du feu d'artifice.

➤ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur le Préfet s'est rendu à Faymont Industrie, à la Scierie de Faymont et à l'entreprise De BUYER. Monsieur Jean-Claude LECHARPENTIER précise que de nombreuses photos figurent sur ACTU 88.

Monsieur le Maire précise également qu'à cette occasion, Monsieur le Préfet l'a vivement encouragé à utiliser le granit vosgien lors de la réalisation de travaux.

➤ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré Monsieur le Maire de Remiremont au sujet de la circulation Route d'Olichamp. Dans un premier temps un panneau voie sans issue a été mis en place au « Peutet ».

➤ En réponse à Madame Karine NURDIN, Monsieur le Maire précise que si le parking de la Maison de Santé est occupé, c'est parce que celui de l'étude notariale est actuellement inaccessible.

Le Maire,

Jean RICHARD

**Les Conseillers Municipaux,**

Claudine DERVAUX,

---

Jean-Claude LECHARPENTIER,

---

Cathy LECLERC,

---

Frédéric MATHIOT,

---

Lucien ROMARY,

---

Claudine BAUDIN,

---

Yvonne GURY,

---

Francette GALMICHE,

---

Jean-Claude BRIGNON,

---

Etienne CURIEN,

---

Monique GUERRIER,

---

Myriam GUIGNON,

---

Nadine FLEUROT,

---

François ROUSSE,

---

Nicole LEDRAPPIER,

---

Corine PERRIN,

---

Alain LAMBOLEY,

---

Patrick SIMONIN,

---

Isabelle JACQUOT,

---

Alexandre JACQUIN,

---

Anne GIRARDIN,

---

Alain CANTOT,

---

Karine NURDIN,

---

David VANCON,

---

Ludovic DAVAL,

---

Julien FERNANDEZ,

---

Monsieur le Maire du VAL-d'AJOL constate que le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 juillet 2014 comprenant toutes les délibérations prises par cette Assemblée dans ladite séance, a été affiché le 28 juillet 2014, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Jean RICHARD